



Syndicat national Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers



Création du S.P.S. au P.R.E.J. d'Orléans

Établissement après établissement, le S.P.S. conquiert le cœur des Surveillant(e)s. Sa progression s'établit dans le bon ordre de représentativité.

En 2014, il a gagné 1 siège à la Commission Administrative Paritaire chargée de traiter la situation individuelle des agents (stagiarisation, titularisation, mutation, avancement, conseil de discipline). En 2018, il a obtenu 1 siège au Comité Technique de l'Administration Pénitentiaire, structure consacrée à l'intérêt collectif des agents (Conditions de travail matérielles et morales, statut, rémunération, etc...).

Le S.P.S. était donc à une encablure d'obtenir 1 siège au Comité Technique Ministériel, instance de concertation qui traite de l'intérêt de tous les agents affiliés au Ministère de la Justice, dans lequel, la profession de Surveillant Pénitentiaire est majoritaire. Le S.P.S. se fixe donc l'objectif de rentrer dans ce comité ministériel pour porter haut et fort la parole des Surveillant(e)s.

Pour être forts, et pour changer leur sort, il est donc impératif que les Surveillant(e)s soient tous unis et rassemblés dans une organisation syndicale ultra-catégorielle, spécifiquement dédiée à leur cause, afin de parler d'une seule voix, et se faire réellement entendre auprès du ministère. Les conflits sociaux du passé, ont toujours démontré qu'il est impossible de trouver un accord entre différents syndicats, tant au départ des conflits, qu'à leur terme. Cette division est exploitée par les décideurs qui n'ont même pas à se soucier de diviser pour mieux régner. Les syndicats se font leur propre tort.

De plus, **NOUS les Surveillants**, nous ne pouvons plus continuer avec des syndicats à la tête desquels se trouvent des individus plus préoccupés par l'avancement de carrière que par notre intérêt. Nous serons effectivement toujours dupés par ces manipulateurs corruptibles toujours prêts à signer des accords en leur faveur, en échange des miettes jetées aux Surveillant(e)s. Il en sera malheureusement ainsi, tant que ces syndicats dits multi-catégoriels, seront aux commandes.



**Un grand bravo à nos collègues du P.R.E.J. d'Orléans qui viennent s'inscrire dans la démarche et la philosophie du SPS :
100 % Surveillant(e) !
Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre syndicat, dans lequel, les revendications relatives aux P.R.E.J., y sont bien établies.**

Le bureau national, 29 juillet 2019